

André BOUCHER

Par : Philippe Pauchet



- Informations
 - Nom : BOUCHER
 - Prénom(s) : André
- Etat civil
 - Date de naissance : 10/09/1906
 - Ville de naissance : La Vicogne
 - Département de naissance : Somme
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - chauffeur
- Résistance
 - Organisation(s) de résistance :
 - FTP
 - Pseudonyme : Bouboule
 - Date d'engagement : 01/03/1942
 - Département(s) de résistance : Pas-de-Calais
- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 06/04/1943
 - Lieu d'arrestation : Labourse
 - Département d'arrestation : Pas-de-Calais
 - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Douai
 - Date de condamnation : 23/10/1943
 - Motif(s) de condamnation :
 - Activité communiste

- Détenzione de tracts
- o Peine infligée : Prison
- o Durée de la peine : 15 mois
- o Parcours carcéral :
 - Douai
 - Paris (La Santé)
 - Eysses
 - Compiègne
- Eysses
 - o Date d'arrivée à Eysses : 12/02/1944
 - o Numéro d'écrou à Eysses : 3212
 - o Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
 - o Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
 - o Durée de détention : 0 an(s), 3 mois, 18 jour(s)
- Déportation
 - o Déporté
 - o Lieu de départ : Compiègne
 - o Date de départ : 18/06/1944
 - o Parcours concentrationnaire :
 - Dachau
 - Allach (Kdo Dachau)
 - Landsberg (Kdo Dachau)
 - o Matricule : 73139
 - o Situation en 1945 : Libéré
 - o Date : 30/04/1945
 - o Lieu : Allach

Biographie

André Boucher est né le 10 septembre 1906 à La Vicogne (Somme). Domicilié à Labourse (Pas-de-Calais), il est mécanicien à la Compagnie houillère des mines de Noeux.

En mars 1942, il rejoint les FTPF sous le pseudo de « Bouboule » et devient chef de groupe. Il distribue des tracts et entreprend une série de sabotages de matériel de transport des voies ferrées des mines. Il participe en particulier au sabotage de la fosse 7 de Noeux.

Le 6 avril 1943, il est arrêté par la Gestapo et incarcéré à la prison de Cuinchy à Douai (Nord). La section spéciale de la cour d'appel de Douai le condamne, le 23 octobre, à

quinze mois de prison et 1 200 francs d'amende pour activité communiste et détention de tracts.

Le 12 février 1944, il est transféré à la centrale d'Eysses (écrou 3 212) et prend part à la tentative d'évasion collective du 19 février. Il est en effet volontaire pour intégrer l'équipe chargée de percer un trou dans le mur derrière l'infirmerie.

Remis aux autorités allemandes le 30 mai 1944, il est envoyé au camp de Royallieu (Oise) et déporté le 18 juin à Dachau (matricule 73 139). Il est ensuite transféré à Landsberg le 14 juillet 1944 puis au *Kommando* d'Allach. André Boucher est libéré le 30 avril 1945 par les troupes américaines et rapatrié par Mulhouse (Haut-Rhin) le 15 juin.

Bibliographie

Fondation pour la mémoire de la déportation, Livre mémorial, référence incomplète
Amicale des anciens d'Eysses, Eysses contre Vichy. 1940 -..., Éditions Tirésias, Paris, 1992.